

**INSCRIPTION AUX FORMATIONS THEORIQUE ET PRATIQUE DU PERMIS DE CHASSER
A remplir par le candidat en caractères d'imprimerie majuscules**

Nom

Prénoms.....

Domicile.....

.....

Date de naissance..... E-mail :.....

Téléphone ☎ :..... ☎ (mobile).....

EXPLICATIONS

Les Frais de formation sont de 125 euros :

Sont inclus dans ces frais :

5 séances de formations :
1 formation théorique obligatoire et 1 formation théorique facultative
1 formation pratique obligatoire et 2 formations pratiques facultatives

1 livre du permis de chasser + 1 livret animaux Réunion

Frais postaux : Joindre 6 enveloppes à fenêtre (110*220 mm) timbrées ou prêt à Poster.....

DECLARATION

Je déclare avoir été informé que :

- 1/ Ces formations sont obligatoires.
- 2/ Toute absence à l'une des formations obligatoires (théorique et pratique) annulera ma demande d'inscription à l'examen du permis de chasser.
- 3/ Les frais engagés ne seront pas remboursés (sauf cas de force majeure soumis à l'appréciation du conseil d'administration de la fédération)
- 4/ Je serais convoqué aux formations du permis de chasser par la fédération au moins 15 jours avant et je répondrai à cette convocation avec la seule possibilité de modifier la date et l'heure au moins 8 jours avant.
- 5/ Les formations obligatoires théoriques et pratiques auront lieu à la Maison de la Chasse et de la Nature – centre de formation à l'Etang Salé au 70 chemin village (anciennement le site de l'USTB).

ATTENTION : Vous devez nous retourner, le plus tôt possible, le présent formulaire et celui-ci-joint dûment complétés au siège de la fédération. **TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS PRIS EN COMPTE.**

**Retourner ce document daté et signé,
accompagné du règlement (par chèque
à l'ordre de Fédération des chasseurs
de la Réunion) par courrier à l'adresse
suivante :**

Fédération Départementale des Chasseurs de la Réunion
Résidence Paul et Virginie
1 Rue Sainte Anne
97400 SAINT DENIS

A..... Le.....

Signature du candidat